

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2022

Sommaire

Rapport moral	3
Préambule	3
L'équipe	4
Politique de ressources humaines	6
Administration	7
Rencontres professionnelles	9
Promotion et valorisation	11
Transfert du fonds CDMC-MMC	12
Valorisation du fonds CDMC-MMC	12
Actions pédagogiques	13
Politique documentaire	15
Supports de communication	15
Relations presse	19
Partenariats	20
Contenus	22
Accompagnement et services aux professionnels	24
Une politique d'accompagnement professionnel	25
Les moyens	25
Les aides repensées	25
Les aides attribuées	27
Le conseil	29
La formation et l'information	30
Médiation et développement des publics	31
Grand Prix Lycéen des Compositeurs	32
Académie de médiation	33
Actions dans les conservatoires	34
En son(s) quartier	35
Groupe de médiation	36
En partenariat	37

Préambule

Si l'année 2021 marquait la structuration de la Maison de la Musique Contemporaine, 2022 aura été celle de l'affirmation d'une identité. En effet, la MMC est aujourd'hui bien identifiée par les acteur·rice·s de l'écosystème de la création musicale. Une reconnaissance sans nul doute liée au travail de l'équipe qui la compose et dont l'effectif s'élève désormais à 17 salarié·e·s soit trois de plus que l'année précédente. Ces dernier·e·s sont par ailleurs aujourd'hui représenté·e·s par un Comité social et économique (CSE) élu en fin d'année.

Une reconnaissance effective rendue possible grâce à, entre autres, la structuration des outils de communication, le développement d'une stratégie digitale mais aussi le travail de sensibilisation de la presse régionale ; missions désormais internalisées. 2022 marque également la réouverture de la médiathèque Hector-Berlioz du Conservatoire National Supérieur de Danse et de Musique de Paris et donc l'accès au fonds CDMC-MMC, source si précieuse de documents pour les professionnel·le·s et amateur·rice·s de musique contemporaine.

En parallèle, un grand travail de réflexion a été mené autour des aides qu'attribuent la Maison de la Musique Contemporaine. Elles ont ainsi été repensées avec de nouveaux critères, fidèles à la vision de l'association, et les critères d'éga-conditionnalité et d'éco-conditionnalité ont aussi été adoptés avec cette volonté d'une juste représentation de la société (égalité femmes-hommes, diversité culturelle) et pour la transformation écologique. À cela s'ajoute une véritable diversification des moyens mis en œuvre afin d'accompagner de la manière la plus efficace possible les professionnel·le·s avec notamment des rendez-vous conseil, des webinaires, des ateliers. Une méthode qui se pense et se construit mains dans la mains avec les acteur·rice·s du secteur et lors des nombreuses participations des membres de l'équipe aux événements professionnels sur tout le territoire.

L'année 2022 marque le lancement de la dernière édition du Grand Prix Lycéen des Compositeurs sous cette mouture. Un travail de refonte identitaire a été lancé à l'automne avec l'aide de l'agence La Veilleuse. Toutefois, cette dernière édition est celle de tous les records : nombre d'établissements, nombre d'élèves touchés ou encore nombre de rencontres. Ce fût également l'année de la diversification des actions de médiation et de ses moyens : formation, contenus didactiques, projet de territoire ou développement d'une malette pédagogique.

Des actions qui, aussi diverses et protéiformes soient-elles, sont toujours pensées dans la perspective du strict respect des droits culturels, une des lignes directrices de la Maison de la Musique Contemporaine. C'est donc l'association de toutes ces données qui a permis à la MMC d'affirmer son identité au cours de l'année 2022 et de collaborer de manière efficace et agile avec ses différent·e·s partenaires.

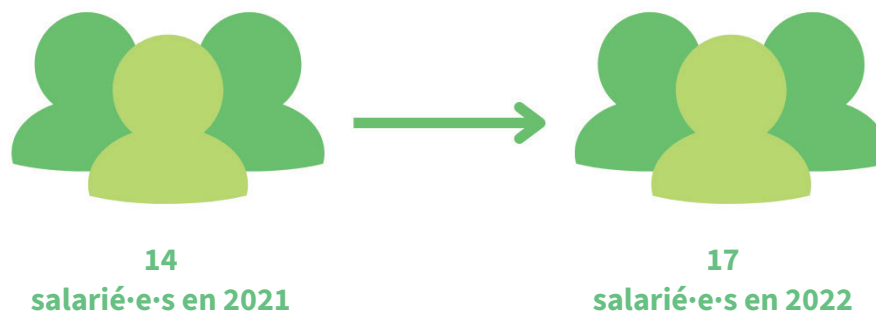
Préambule

L'année 2022 de la Maison de la Musique Contemporaine en quelques dates

13 janvier	Conseil d'administration de la MMC
7 février	Groupe de travail - séance plénière
17 février	Atelier de réflexion avec le Collectif Création et la Fédération de la composition-musiques de création
1er mars	Mise en ligne de l'interface de gestion des aides aux projets de la MMC
7 mars	Journée Nationale du Grand Prix Lycéen des Compositeurs 2022 à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, en partenariat avec l'Ensemble intercontemporain
11 mars	Rencontres professionnelles à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris
30 mars	Commission d'attribution des aides aux projets musicaux ou pluridisciplinaires
31 mars	Groupe de travail - aide phonographique et vidéographique
20 avril	Conseil d'administration de la MMC
13 juin	Conseil d'administration, Assemblée générale ordinaire et Assemblée générale extraordinaire de la MMC
14 juin	Commission de l'appel à projets « Le Méridien » (porté par la MMC)
5 juillet	Commission d'attribution des aides à la production phonographique et vidéographique - printemps 2022
8 septembre	Comité de sélection du Grand Prix Lycéen des Compositeurs 2023
19 septembre	Commission d'attribution des aides à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines par les ensembles musicaux (saison 2022-2023)
28 septembre	Groupe de travail - académies et insertion professionnelle
10 octobre	360 du Cnm, en partenariat avec la MMC : « Comment élaborer un projet en médiation culturelle ? » par Simon Bernard
17 novembre	Journée de rencontre professionnelle « Faites tomber les murs ! Vers un décroisement de la création musicale dans les Conservatoires » au CRR d'Aubervilliers-La Courneuve.
18 novembre	Groupe de travail - académies et insertion professionnelle
23 novembre	Première rencontre entre compositeur·rice·s et élèves au sein des établissements participants au Grand Prix Lycéen des Compositeurs
24 novembre	Inauguration officielle du nouvel espace dédié au prêt de la médiathèque Hector Berlioz
29 novembre	Commission d'attribution des aides à la production phonographique et vidéographique - automne 2022
30 novembre	Première séance de l'Académie de médiation - saison 2
7 décembre	Lancement de la migration des données de l'ancien catalogue du CDMC vers le Portail de la médiathèque du CNSMD de Paris
14 décembre	Conseil d'administration de la MMC

L'équipe

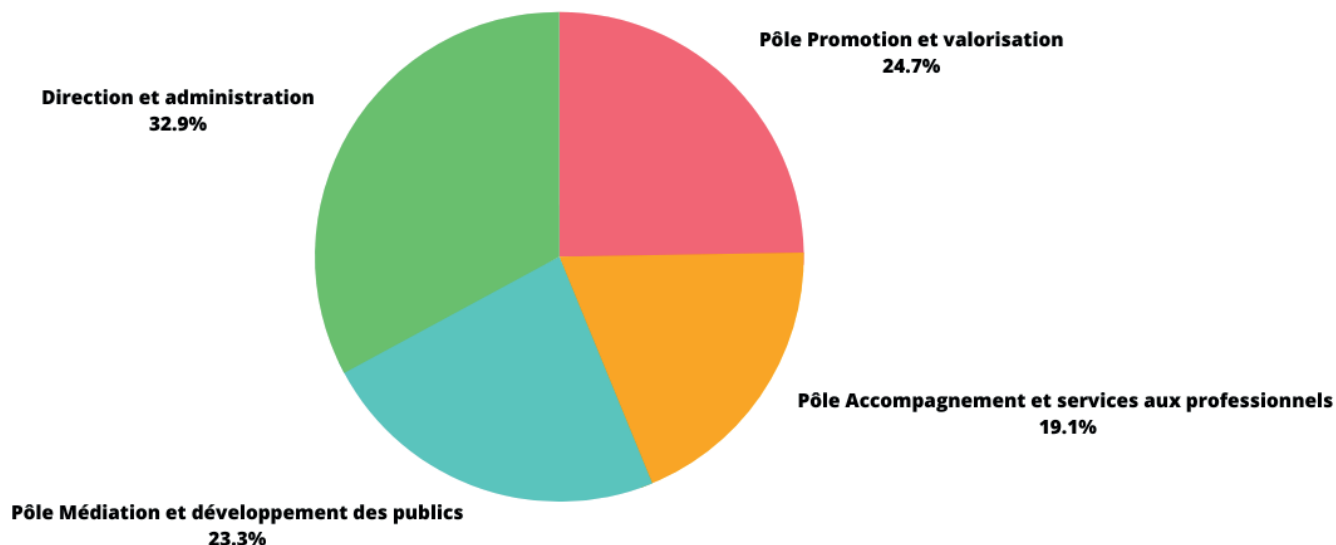
L'année 2022 marque le recrutement de 3 salarié·e·s :



14 salarié·e·s en Contrat à Durée Indéterminée dont 4 temps partiel – 1 salarié en Contrat à Durée Déterminée ; 2 recrutements en cours d'année ; 2 apprenties en alternance pour l'année scolaire 22-23 (14.05 ETP).

Les autres Contrats à Durée Déterminée (1.71 ETP) sont principalement les engagements des compositeur·rice·s (travail dans les lycées et collèges - GPLC), les intervenant·e·s de l'Académie de médiation, les musicien·ne·s-intervenant·e·s dans les actions de médiation et une personne en charge de la logistique.

Répartition par pôle (total incluant les CDD - 15.76 ETP)

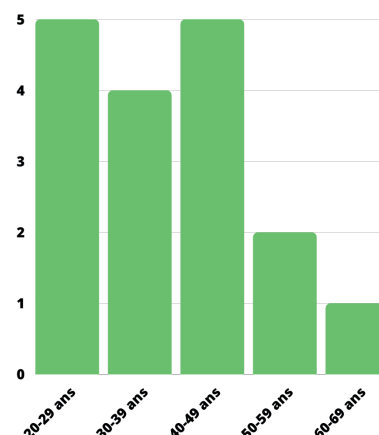


Répartition par genre et âge



11 femmes en 2022

6 hommes en 2022



Politique de ressources humaines

Recrutement

Après analyse des objectifs du pôle Promotion et valorisation, la MMC décide de recruter un responsable de la communication et des partenariats qui prend ses fonctions en juin 2022.

Ses compétences permettent d'internaliser les réseaux sociaux, la communication et les relations presse jusque là portés par des prestataires extérieurs.

Il pilote une équipe de deux personnes : un webmestre éditorial et une documentaliste multimédia.

Au sein du pôle, une autre responsable, cette fois des ressources documentaires, pilote un assistant à la documentation. Ces deux derniers sont mis à disposition du CNSMDP depuis septembre 2021, ils travaillent dans les locaux de la médiathèque Hector Berlioz pour le transfert du fonds CDMC-MMC constitué de ressources physiques et numériques. Cette mise à disposition est prévue jusqu'à septembre 2023 pour l'un et 2025 pour l'autre.

À moyen terme le développement d'une plateforme numérique dédiée à la musique contemporaine nécessitera l'engagement, pour une durée déterminée, d'un-e chef-fe de projet dans ce domaine.

La MMC engage, pour une durée d'un an, deux apprenties en contrat d'alternance.

L'une assure notamment un renfort pour la gestion des dossiers de porteur·euse·s de projet tandis que l'autre participe au développement des réseaux sociaux ainsi qu'aux actions de médiation.

Instance du personnel

L'élection d'un-e représentant-e du personnel au CSE a eu lieu le 13 décembre 2022 à la MMC :

- Julie Quiquerez, chargée de médiation et du Grand Prix Lycéen des Compositeurs : représentante titulaire.
- Simon Bernard, chef du pôle Médiation et développement des publics : représentant suppléant.

Statuts

- *Forfait cadre*

Afin qu'ils puissent gérer leur temps de travail de façon autonome et assurer leur mission dans les meilleures conditions, les deux chef-fe-s de pôle et le responsable de la communication et des partenariats passent au forfait cadre.

- *Intermittents*

Obtention de deux licences d'entrepreneur de spectacles nécessaires à l'engagement des musicien·ne·s qui participent aux actions de médiation de la MMC.

Administration

Partenaires institutionnels et financiers

- *Co-fondateurs de la MMC :*

- Le ministère de la Culture-Direction générale de la création artistique (DGCA) et la MMC signent une convention triennale qui concerne 2022, 2023 et 2024 et qui définit le montant de la subvention apportée soit 900 000 euros. Le dégel annoncé est levé en cours d'année.

Dans cette convention, la MMC s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet en cohérence avec les orientations de politiques publiques et dans le cadre de son projet global d'intérêt général conformément à son objet statutaire.

- La Sacem apporte une aide financière à hauteur de 750 000 euros au titre des activités musicales contemporaines de la MMC.

- *Autres soutiens :*

- La Fondation Daniel et Nina Carasso poursuit son soutien aux activités de médiation développées par la MMC à hauteur de 50 000 euros en s'engageant cette fois sur trois années (2022, 2023 et 2024) par décision de son conseil d'administration.

- Le Centre national de la musique (Cnm) apporte une aide financière la MMC d'un montant de 75 000 euros, cette fois dans le cadre d'un partenariat. En 2021, il s'agissait d'un soutien suite au dépôt d'un dossier de demande d'aide.

- La Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (SEAM) soutient les actions de la MMC à hauteur de 50 000 euros.

- La société d'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes (ADAMI) apporte une aide financière de 30 000 euros pour la réalisation des missions de la MMC.

- La Chambre Syndicale des Éditeurs de Musique de France (CEMF) soutient le Grand Prix Lycéen des Compositeurs à hauteur de 5 000 euros.

Dans la perspective de développer de nouvelles ressources financières et/ou de co-construire des projets avec un cercle élargi de partenaires, de nombreux contacts sont établis notamment avec l'Éducation nationale-DGESCO, la Ville de Paris, la Mairie du XVIII^{ème} arrondissement de Paris, la Caisse des Dépôts et Consignations, le ministère de la Culture – DG2TDC, le cabinet de la ministre de la Culture, Paris Musées, etc.

Administration

Réseaux et fédérations

- *ARVIVA – Arts vivants, Arts durables*

Créée en juin 2020, l'association ARVIVA – Arts vivants, Arts durables rassemble les acteur·rice·s du secteur du spectacle vivant engagé·e·s dans la transformation écologique. L'association compte 220 adhérent·e·s et développe un plan d'action autour de 3 axes : mesurer, (in)former et fédérer.

La Maison de la Musique Contemporaine a adhéré à ARVIVA en tant que membre réseau, réaffirmant ainsi son engagement pour la transformation écologique du secteur contemporain. Cette adhésion officialise la dynamique d'échange mise en place par nos deux structures depuis la refonte de nos dispositifs d'aide et l'adoption de l'éco-conditionnalité.

L'accès à nos aides et le montant attribué sont conditionnés au fait de justifier d'un effort réel fait en direction des problématiques environnementales, soit par le ou les messages proposés par les œuvres, soit par leurs conditions de réalisation. Nous faisons aujourd'hui face à deux défis : créer et activer des outils de mesure de l'effort, et évaluer la progression de l'action écologique au sein des structures que nous accompagnons financièrement et par le biais du conseil et de la formation.

- *Futurs Composés*

La Maison de la Musique Contemporaine a reconduit son adhésion à Futurs Composés, réseau de la création musicale, pour l'année 2022.

- *Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux (AIBM) – groupe français*

L'AIBM ou IAML (International association of music libraries, archives and documentation centres) est une organisation de 2000 membres répartis dans près de 45 pays à travers le monde.

Fondée en 1951 pour promouvoir la coopération internationale et défendre les intérêts de la profession, l'AIBM est un partenaire important de la communauté internationale des bibliothèques et de la musique. L'AIBM a constitué des groupes nationaux dans 22 pays. Le groupe français est l'un des 26 groupes nationaux émanant de l'AIBM et également l'un des plus anciens.

Il réunit une centaine de membres, tant institutionnels qu'individuels, reflétant la pluralité des activités de l'Association : bibliothèques de recherche, d'orchestres, de conservatoires, bibliothèques universitaires et centres de documentation musicaux, libraires...

La MMC participe activement à la branche française, notamment en tant que membre du Conseil d'administration qui a été renouvelé le 24 juin 2022.

Rencontres professionnelles

Défendre la place de la création dans les Conservatoires

- Rencontre professionnelle du 11 mars : « Comment susciter des vocations à la composition dans les CRD et CRR ? »

Participant·e·s : 3 MMC, 8 intervenant·e·s et 3 observateur·rice·s

Une première rencontre professionnelle a été organisée le 11 mars 2023 à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris. Cette rencontre a été envisagée comme le premier opus d'un travail de réflexion sur la place de la composition et de la création dans les CRD et les CRR. Il s'agissait de dresser un état des lieux de l'enseignement de la composition et questionner la pratique de la musique contemporaine dans ces établissements pour améliorer sa visibilité et sa diffusion à un public plus large.

En amont de cette rencontre, un questionnaire a été diffusé, notamment grâce au réseau de l'association Conservatoires de France, auprès des conservatoires pour établir un rapide état des lieux. Le peu de retour reçus nous est apparu comme révélateur d'un certain désengagement sur cette question.

Néanmoins les professionnel·le·s de l'enseignement en conservatoire (directeur·rice·s et professeur·e·s) présent·e·s le 11 mars ont valorisés, en parallèle des constats et problèmes rencontrés, des projets novateurs et porteurs. L'engagement a été pris à la fin des échanges d'approfondir cette question et de la diffuser plus largement dans le réseau des CRD et CRR.

- Atelier de réflexion du 15 juin à la Bibliothèque musicale La Grange-Fleuret : préparation d'une journée nationale de rencontre professionnelle sur la question de l'enseignement de la composition dans les CRD et les CRR.

Participant·e·s : 3 MMC, 8 intervenant·e·s

Pour donner suite aux conclusions de la rencontre professionnelle « Comment susciter des vocations à la composition dans les CRD et CRR ? », la MMC a projeté d'organiser une nouvelle journée nationale de rencontre professionnelle à l'automne 2022 avec l'objectif de mobiliser davantage d'acteur·rice·s. Le but de l'atelier de réflexion du 15 juin était de réfléchir, en concertation avec les professionnel·le·s, à l'élaboration de cette journée, aux sujets à aborder et aux différentes propositions de présentation, table ronde, atelier.

- 17 novembre : Journée nationale de rencontre professionnelle - Faites tomber les murs ! Vers un décroisement de la création musicale dans les Conservatoires.

Intervenant·e·s : 18

Participant·e·s : 47

Le 17 novembre s'est tenue, en partenariat avec le CRR d'Aubervilliers-La Courneuve, une Journée nationale de rencontre professionnelle organisée par la Maison de la Musique Contemporaine sur la question de l'enseignement et de la place de la création musicale dans les Conservatoires.

L'objectif était de réfléchir aux constats mis en lumière dans le cadre des précédents échanges :

- L'enseignement dans les Conservatoires, tel que dispensé actuellement et quelles que soient les disciplines, s'essouffle.

Rencontres professionnelles

- La transmission de la création musicale, aussi bien dans le « faire jouer » que dans l'éveil de la créativité des élèves, est encore largement absente de l'apprentissage de la musique dans les conservatoires.

- L'image d'élitisme et d'érudition de la composition emprisonne son enseignement dans des enclaves.

Mais l'objectif était aussi et surtout de valoriser les solutions développées dans certains conservatoires pour renouveler l'enseignement dans une logique de décroisement entre les classes, avec la création musicale comme vecteur d'inclusion, de partage et de redynamisation de ces établissements.

Les principales conclusions de la journée :

- Placer la création musicale au cœur du projet pédagogique des conservatoires dès les premières années d'enseignement.

- Développer des partenariats avec les institutions culturelles et artistiques du territoire pour intégrer le conservatoire dans la cité d'une part et favoriser les échanges entre les étudiant·e·s de différentes approches artistiques d'autre part.

- Mettre en place un réseau de partage d'expériences pour diffuser largement ces perspectives.

PROMOTION ET VALORISATION

Transfert du fonds CDMC-MMC à la médiathèque du CNSMDP

Migration du catalogue CDMC

Les données provenant du catalogue CDMC ont été intégrées dans celui de la médiathèque Hector Berlioz, impliquant leur adaptation à un nouveau format (modèle international IFLA LRM). Les ressources numériques ont également été intégrées. Une interface spécifique a été créée pour valoriser le fonds CDMC-MMC dans le portail de la Médiathèque. Elle propose notamment une recherche par compositrice, période, effectif instrumental et vocal.

Les collections

Commencée en septembre 2021, l'installation du fonds CDMC-MMC s'est poursuivie au long du premier semestre 2022. Grâce au concours du service Bâtiment du CNSMDP, une partie du mobilier provenant de l'ex-CDMC a été adaptée à la nouvelle configuration. Par ailleurs, un investissement financier conséquent a été réalisé par la médiathèque (achat de mobilier spécifique pour les partitions grand format). La collaboration avec l'équipe de la Médiathèque a permis de réaliser l'installation des 40 000 documents du fonds dans les meilleurs délais.

Travaux à la médiathèque Hector Berlioz

Signalons que de juin à octobre 2022, les activités courantes ont été perturbées par d'importants travaux à la Médiathèque Hector Berlioz, qui ont nécessité sa fermeture au public.

Valorisation du fonds CDMC-MMC

À la médiathèque Hector Berlioz

Présentations croisées de documents provenant du fonds CDMC-MMC et des collections de la Médiathèque à travers notamment des partitions remarquables et des enregistrements significatifs, à l'occasion de deux événements :

- Le colloque Tristan Murail, organisé par le CNSMDP et en co-production avec Radio France (4 et 5/02/2022)



- Le centenaire de la naissance de Iannis Xenakis (18/05-24/06/2022)

Valorisation du fonds CDMC-MMC

Opérations extérieures

- Participation à la Biennale de piano collectif avec la présentation d'une sélection de partitions et d'enregistrements pour piano 4 mains, 6 mains, 8 mains... (Conservatoire de Saint-Denis, 30 janvier 2022).



- Exposition Dutilleux / Messiaen à Montargis
Dans le cadre d'un ensemble de manifestations organisées par le Conservatoire Patricia Petibon de Montargis autour des compositeurs Henri Dutilleux et Olivier Messiaen, mise à disposition des expositions *Ainsi Dutilleux* et *Le temps de Messiaen* et prêt d'une sélection de DVD du fonds CDMC-MMC (Montargis, Espace Thouvenot-Médiathèque, 15-20 mars 2022).

Actions pédagogiques

La présence du fonds CDMC-MMC au CNSMDP facilite les échanges avec les élèves et les enseignant-e-s et permet de varier les propositions.

Forum du département musicologie et analyse

Présentation du fonds CDMC-MMC et échange avec les étudiant-e-s, enseignant-e-s et personnels administratifs (CNSMDP, 14 mars 2022).

Accueil du CFMI Île-de-France

Dans le cadre d'un partenariat initié en 2022 entre le CFMI Île-de-France et la MMC, séance découverte du fonds CDMC-MMC destinée aux étudiant-e-s de 2^{ème} année et présentation d'une sélection de documents (partitions graphiques, œuvres d'intérêt pédagogique, pièces conçues pour le jeune public...).

La séance a été suivie d'un atelier animé par la compositrice Graciane Finzi autour du travail de création à destination du jeune public. (Médiathèque Hector Berlioz, 14 octobre 2022).



Actions pédagogiques

Actions en lien avec les enseignant·e·s du CNSMDP

Présentation du fonds CDMC-MMC à destination des élèves :

- Classes d'analyse d'Alain Nollier (17 novembre 2022)
- Classe de méthodologie de Mathilde Vittu (29 novembre 2022)

Travail de prospection avec Chris Murray pour l'utilisation du fonds à des fins pédagogiques (cours de méthodologie).

Autres actions engagées

- Participation au projet (interrompu) de websérie sur le fonds CDMC-MMC (mai-juillet 2022).
- Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux (AIBM)/ International Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres (IAML) : présidence de la branche française depuis le 24 juin 2022.
- International Association of Music Informations Centres (IAMIC) : reprise des échanges avec l'association internationale et rendez-vous avec l'Office Administrator (septembre 2022).

Politique documentaire

Dans l'attente de la mise en ligne de la future plateforme permettant l'agrégation des différentes ressources issues des précédentes associations, un travail de mise à jour et de production des biographies des compositeur·rice·s sur le site du CDMC est effectué :

5
nouvelles biographies

7
portraits

En parallèle, les enregistrements Radio France continuent à être répertoriés :

61
concerts

163
œuvres

90
extraits

À noter : En 2022, les concerts traités sont ceux captés et diffusés de septembre 2021 à mars 2022 (aucune livraison n'ayant été faite depuis juillet 2022).

Supports de communication

Online

Dans la perspective de l'affirmation de l'identité de la Maison de la Musique Contemporaine, plusieurs prises de position éditoriales ont été faites.

La fusion des trois associations n'est plus évoquée. Dorénavant l'association est présentée sur son site internet mais également sur ceux de ses partenaires de la manière suivante :

La Maison de la Musique Contemporaine (MMC) a pour mission la valorisation et la promotion de la musique contemporaine, l'accompagnement des professionnel·le·s ainsi que la médiation et la sensibilisation des publics. Elle s'engage aux côtés des acteur·rice·s de la créations musicale pour soutenir, promouvoir et favoriser son rayonnement.

Un travail de reformulation de la présentation des pôles a aussi été mené sur les pages dédiées afin de correspondre au plus près à la réalité de leurs missions.

Par ailleurs, quatre maquettes de signature de mail ont été créées par l'agence Supersoniks, déclinées selon les codes graphiques des trois pôles et de la direction.



Exemples des signatures de mail

Supports de communication

Online

Dans cette même dynamique, le site internet de Musique Française d'Aujourd'hui (MFA) a été fermé. Des démarches ont été entamées afin de clore en 2023 celui de Musique Nouvelle en Liberté (MNL). Étant un lieu de ressources, le site du CDMC est toujours en ligne afin de permettre à tout à chacun-e de pouvoir effectuer des recherches. Ce dernier sera fermé lorsque l'intégralité des données aura migré vers la future plateforme.

Afin de permettre une meilleure identification de la Maison de la Musique Contemporaine dans le cas de communications externes à la structure, une charte graphique à destination des partenaires a été élaborée. Cette charte est téléchargeable en accès libre depuis l'espace presse du site internet. Après quelques mois d'utilisation dans divers contextes et afin de garantir une meilleure visibilité de la MMC, l'utilisation de la version graphique du logo est désormais recommandée en priorité.

Nombre de contenus publiés sur le site de la MMC en 2022

221
actualités

137
aides, concours et appels

Audience du site de la MMC

Utilisateurs

12 k

Nouveaux utilisateurs

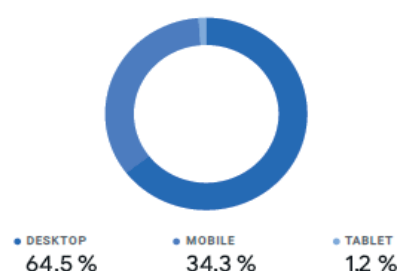
12 k

Durée d'engagement moyenne ⓘ

2 min 11 s

Répartition de l'audience par ville et catégorie d'appareil

VILLE	UTILISATEURS
Paris	3,9 k
Lyon	497
Marseille	367
Bordeaux	234
Lille	181
Strasbourg	169
Toulouse	132



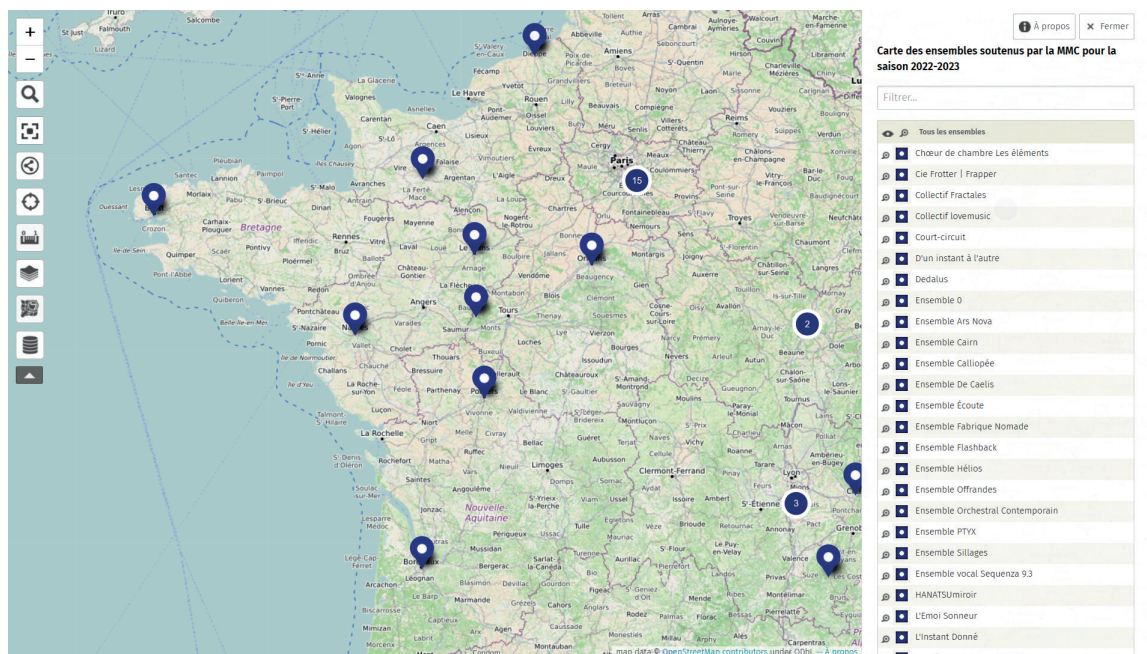
Pages les plus visitées sur le site

1	Accueil MMC
2	Actualités MMC
3	Aides, concours & appels MMC
4	Accompagnement et services aux professionnels MMC
5	Maison de la Musique Contemporaine MMC
6	Portail MC MMC
7	Recherche MMC
8	Les dispositifs d'aide MMC
9	Promotion et valorisation MMC
10	Inscription à la Note MMC

Supports de communication

Online

Cartographie des projets soutenus



Exemple de cartographie utilisée, ici les ensembles soutenus en 2022

Le service web externe uMap a été utilisé sur le site de la MMC de façon à proposer des cartographies en ligne des festivals et des ensembles soutenus en 2022. uMap permet de créer des cartes personnalisées sur des fonds OpenStreetMap et de les afficher sur son site web.

Nouvelle présentation des podcasts sur le site de la MMC

La fonctionnalité Drupal « Liens interstitiels » a été utilisée sur le site de la MMC afin de présenter au mieux les nouvelles séries de podcasts. Une page générique présente la série dans son ensemble, et cette présentation est suivie d'une liste de liens illustrés renvoyant chacun vers une actualité spécifique autour d'un podcast issu de la collection. Ceci a permis de mettre en avant les podcasts des séries *Une histoire de la musique contemporaine* et *La musique contemporaine dialogue avec les autres arts*, mais aussi les projets lauréats du Méridien (ManiFeste 2022) et les vidéos de la série *Les éléments, 25 ans de création*, en partenariat avec le chœur de chambre Les éléments.

Mesure de l'audience du site de la MMC

Depuis le début de l'année 2022, la CNIL recommande, afin de s'assurer d'une parfaite conformité RGPD, d'abandonner Google Analytics au profit d'outils de mesure d'audience conforme à la réglementation européenne. En conséquence, Google Analytics a été remplacé à partir de janvier 2023 par l'offre Matomo recommandée par la CNIL pour mesurer l'audience du site de la MMC.

- 5.19%
d'utilisateur·rice·s

+ 0.82%
de vues

Supports de communication

Online

La Note, lettre d'information de la Maison de la Musique Contemporaine

Campagnes 2022	Destinataires	Ouvertures	Cliqueurs	Taux d'ouverture	Taux de clic
Note 4	10409	2720	831	27.32%	8.35%
Note 5	10424	2501	548	25.32%	5.55%
Note 6	10440	2384	637	24.20%	6.47%
Note 7	10479	2332	620	23.96%	6.37%
Note 8	10442	2509	842	25.52%	8.56%
Note 9	10340	2253	564	23.04%	5.77%
Note 10	10298	2562	868	26.65%	9.03%

+ 9.41%
d'ouvertures

+ 8.42%
de cliqueur·euse·s

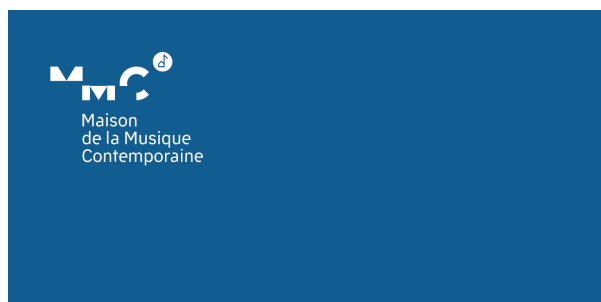
Ces statistiques sont fournies par Sendinblue, plateforme de routage utilisée pour l'envoi de La Note et pour la gestion de sa liste de diffusion.

Supports de communication

Print

Toujours dans cette volonté d'affirmer l'identité de la Maison de la Musique Contemporaine, différents supports de communication ont été produits à partir de la charte graphique.

Des cartes de correspondance



Recto



Verso

Un kakémono



Supports de communication

Print

Des cartes de visite



Recto



Verso

Enfin, le dépliant de présentation de la MMC a été mis à jour avec de nouveaux chiffres significatifs et une évolution du texte de présentation de la structure et des pôles conformément à ceux utilisés sur le site internet.

Relations presse

Afin de mettre en avant les activations presse de la Maison de la Musique Contemporaine, deux aménagements du site internet ont été effectués :

Création d'une page «La MMC dans la presse»



Mise en ligne des communiqués de presse



Relations presse

Au cours de l'année 2022, les relations presse ont été internalisées. Par conséquent, un fichier presse a été constitué selon les trois catégories suivantes :

presse
nationale

presse
spécialisée

presse
quotidienne régionale

La constitution de ces fichiers a permis la mise en avant des actions de la Maison de la Musique Contemporaine et notamment les rencontres du Grand Prix Lycéen des Compositeurs en province.

Partenariats

France Musique

Le partenariat avec France Musique s'articule autour de deux thématiques différentes : le relai média du Grand Prix Lycéen des Compositeurs et la production d'un podcast, *Une histoire de la musique contemporaine* du journaliste Thomas Vergracht.

- *Relai du Grand Prix Lycéen des Compositeurs*

Ce soutien médiatique fut effectif à la fois pour la fin de l'édition 2022 mais également pour le lancement de 2023 sous différentes formes : contenus réseaux sociaux, page dédiée, newsletter, invitation des compositeur·rice·s ou d'Estelle Lowry dans les émissions de la chaîne, reportage, annonce dans le journal de la matinale. Le point d'orgue de ce partenariat étant la diffusion en direct de la création du Lauréat de l'édition précédente lors de la Journée Nationale.

- *Une histoire de la musique contemporaine*

Pensée en collaboration avec le pôle Médiation et développement des publics, cette série de podcasts a fait l'objet d'une communication sur-mesure : page dédiée sur le site de France Musique, diffusion de spots sur l'antenne, production d'un flyer distribué à la Maison de la Radio et de la Musique mais également lors des festivals dont la chaîne était partenaire, publicité dans les programmes de salle de l'Auditorium de Radio France et dans ceux des festivals, activation social media, newsletter.

Les Inrockuptibles

À l'arrivée de la Maison de la Musique Contemporaine dans l'hôtel d'entreprises du 10-12 rue Maurice Grimaud dans le XVIII^{ème} arrondissement de Paris en 2021, un partenariat a été noué avec le groupe Combat, bailleur de l'immeuble et propriétaire de Radio Nova, Rock en Seine, ChEEk et des Inrockuptibles. Par conséquent, à partir du second semestre 2022 a été mis en production un supplément des Inrockuptibles de 16 pages dédié aux activités de la MMC avec un focus particulier sur le Grand Prix Lycéen des Compositeurs. Ce supplément sera publié avec le numéro d'avril 2023.



Recto du flyer promotionnel

Partenariats

En parallèle, une réflexion autour d'une série de podcasts est également en cours avec les Inrockuptibles. La diffusion, accompagnée d'un plan média conséquent (print/web), est prévue pour le second semestre 2023 sur Radio Nova.

Sacem

Membre fondateur de la Maison de la Musique Contemporaine, la Sacem s'est engagée à mettre en lumière certains contenus ou actualités produites par la MMC sur ses médias sociaux. Par ailleurs, un projet d'exposition autour d'une thématique de la musique contemporaine a été initié afin d'être diffusé sur le site museesacem.fr.

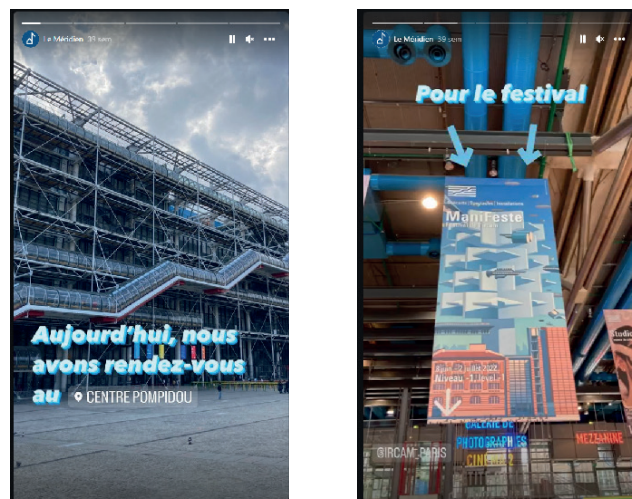
Cité de la musique - Philharmonie de Paris

En 2022, un échange de visibilité a été conclu entre la Cité de la musique - Philharmonie de Paris et la Maison de la Musique Contemporaine. La MMC s'engage à relayer certaines actualités et offres relevant de la programmation de musique contemporaine du lieu. Cela se manifeste par un relai sur les réseaux sociaux, sur le site internet ou dans sa newsletter. À l'inverse, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris s'engage à mettre en lumière des contenus de la MMC.

Ircam

Dans le cadre de ManiFeste, le festival de l'Ircam, la Maison de la Musique Contemporaine a été associée à l'appel à projet du Méridien. Un échange de visibilité a donc été conclu entre les deux institutions. Depuis, et de manière informelle, la MMC et l'Ircam partagent régulièrement leurs contenus respectifs.

Exemples de stories diffusées sur Instagram lors de ManiFeste.



Les éléments

À l'occasion des 25 ans du chœur de chambre Les éléments, la Maison de la Musique Contemporaine s'associe à leur projet de capsules vidéo qui permet de (re)découvrir une œuvre contemporaine phare de leur répertoire. Tous les mois, une vidéo de l'œuvre et une vidéo de médiation sont diffusées. Ces dernières sont répertoriées dans une collection sur le site de la MMC et font l'objet d'une diffusion particulière sur les médias sociaux. En effet, sur Facebook, la vidéo de médiation est crosspostée depuis la page des éléments tandis que sur Instagram la vidéo est diffusée avec la fonctionnalité «en partenariat». Ces deux actions permettent de mutualiser les audiences et donc d'accroître la visibilité des contenus.

Contenus

Dans une perspective d'exploitation multisupport, les contenus sont désormais pensés afin d'être diffusés et adaptés en fonction du canal de diffusion. Ainsi, un dossier thématique peut être à la fois diffusé sur Facebook, Instagram, LinkedIn, sur le site de la MMC ou encore via *La Note*. Cette démarche s'inscrit dans une des missions de la Maison de la Musique Contemporaine qui est de promouvoir ce registre.

7
dossier thématiques

29
playlists

4
podcasts animés

L'ambition est de créer des dialogues entre les différents contenus et de proposer des formats innovants afin d'élargir le spectre de visibilité. À noter que tous ces contenus sont relayés sur le site internet de la MMC.



Présentation des podcasts animés sur le site

Évolution des réseaux sociaux

Facebook : 450 followers en 2021 ; 6115 fin 2022 soit + **1258 %**

Instagram : 260 followers en 2021 ; 498 fin 2022 soit +**91 %**

LinkedIn : 182 abonné·e·s fin 2022

Deux éléments sont à prendre en compte :

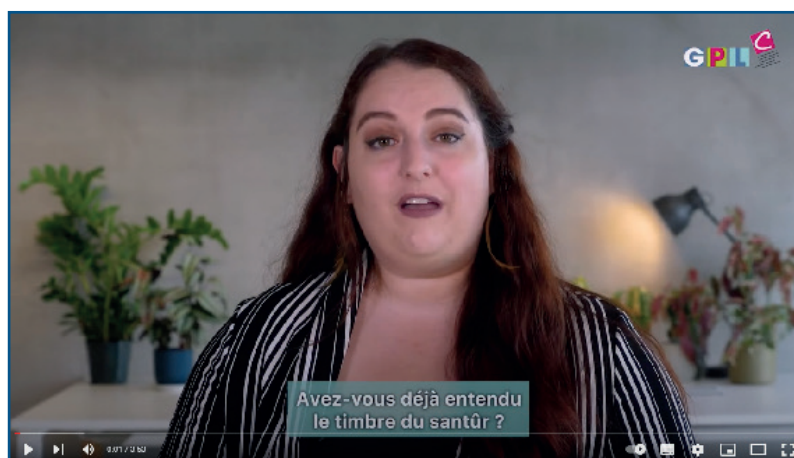
- Le taux d'évolution de la page Facebook correspond à la fusion avec les trois anciennes pages des associations.
- Le compte LinkedIn a été créé le 13 avril 2022.

Par ailleurs, la décision de fermer le compte Twitter a été prise en fin d'année 2022 tandis qu'un travail d'observation sur la pertinence d'ouvrir un compte TikTok est en cours.

Contenus

Grand Prix Lycéen des Compositeurs

Dans le cadre du principal dispositif de médiation de la MMC, plusieurs contenus vidéo ont été produits par un prestataire externe : Romaric Mienan pour l'édition 2022 et François Barbier pour l'édition 2023. Ces vidéos, pensées à la fois comme supports pédagogiques et outils de communication, ont été réparties en trois catégories : présentation de l'œuvre en compétition, portrait du/de la compositeur·rice, médiation de la musicologue Cora Joris. Ces contenus sont accessibles sur la chaînes YouTube et sur le site du Grand Prix Lycéen des Compositeurs. Ils sont également été diffusés sur les réseaux sociaux du dispositif (Facebook/Instagram).



Exemples de contenus

ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES AUX PROFESSIONNELS

Une politique d'accompagnement professionnel

Fidèle à sa mission de soutien aux professionnel·le·s, la MMC accompagne les acteur·rice·s de la musique contemporaine grâce à des moyens d'action diversifiés.

Pour ce faire, la MMC a développé une politique d'accompagnement professionnel basée sur la veille des évolutions du secteur, le partage des savoirs et des expériences, la concertation et la transversalité. Elle s'inscrit dans une logique d'accompagnement global et se structure autour de trois actions :

- Soutenir financièrement les acteur·rice·s de la musique contemporaine
- Conseiller, informer et former les professionnel·le·s à toutes les étapes de développement de leurs projets, de la composition à l'évaluation, en passant par la création, l'édition, la fixation, la diffusion et la médiation
- Animer un réseau de veille, d'observation et de diffusion d'information, afin d'accompagner les acteur·rice·s de la musique contemporaine dans la compréhension du cadre politique, économique et social dans lequel s'inscrit leur activité artistique

Les moyens

Pour mettre en œuvre son projet, le pôle Accompagnement et services aux professionnels s'est appuyé en 2022 sur :

- Une équipe dédiée composée de :
 - Une cheffe de pôle, en charge du pilotage des activités (CDI)
 - Un chargé de mission «conseil et formation» (CDI)
 - Un chargé de mission «dispositifs d'aide» (embauché en CDD en février 2022)
 - Une alternante, étudiante en deuxième année de Master Développement culturel territorial, embauchée en septembre 2022
- Trois commissions d'attribution des aides, composées de représentant·e·s de l'Etat et de la Sacem, de la directrice de la MMC ainsi que de personnalités qualifiées.
- Des groupes de travail thématiques, composés de représentant·e·s d'institutions et d'organisations professionnelles, de personnalités qualifiées et des membres de la commission, avec qui le pôle mène une concertation professionnelle constante.
- Un réseau de partenaires opérationnels avec qui, un accompagnement ciblé des professionnel·le·s, a été mené (Association des Scènes Nationales, Cnm, FEVIS, Mon projet musique, Onda, etc.).
- Une nouvelle interface, servant à la fois au dépôt des dossiers de demande d'aide ainsi qu'à leur gestion administrative. Mise en ligne en février 2022, elle a permis le traitement de plus de 742 dossiers en 2022.

Les aides repensées

Adoption de l'éga-conditionnalité et de l'éco-conditionnalité

Accompagner des projets qui reflètent avec réalisme la société et ouvrir la voie à une action durable pour

Les aides repensées

la réduction de l'empreinte carbone du secteur contemporain font partie des missions de la Maison de la Musique Contemporaine. C'est pourquoi le conseil d'administration, sur proposition du groupe de travail, a adopté en janvier 2022 l'éga-conditionnalité et l'éco-conditionnalité des aides. Les projets doivent désormais justifier d'un effort réel pour une juste représentation de la société (égalité femmes-hommes, diversité culturelle) et pour la transformation écologique afin de bénéficier des aides financières.

Soutien à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines dans les festivals et Soutien à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines par les ensembles musicaux.

Les fonds d'incitation à destination des festivals des formations généralistes anciennement portés par MNL ont fait l'objet d'une révision concertée avec les membres du groupe de travail. Ce sont des dispositifs repensés qui se sont ouverts cette année à l'ensemble des festivals et des ensembles musicaux indépendants pour soutenir la production et la diffusion d'œuvres musicales contemporaines. Ils visent à :

- Faciliter la circulation du répertoire contemporain et inciter à la reprise d'œuvres existantes
- Favoriser l'emploi et la mobilité des professionnel·le·s œuvrant dans le champ de la musique contemporaine
- Accompagner la prise de risque dans la programmation
- Irriguer les territoires de propositions musicales innovantes et engagées

Et ce, dans une démarche de sensibilisation et de médiation à destination de tous les publics et dans le respect des droits culturels. Ces dispositifs ont vocation à être fusionnés dès janvier 2023.

Aide à la production phonographique et/ou vidéographique

La refonte du dispositif s'est construite à partir du constat suivant : la fixation des œuvres a des fonctions singulières dans le secteur contemporain. Le dispositif d'aide à la production phonographique et vidéographique vise désormais à soutenir la fixation d'œuvres contemporaines et à accompagner les nouvelles pratiques culturelles à l'ère numérique. Pour obtenir une aide, les projets doivent avoir la ou les fonctions suivantes :

- Fonction de médiation (faire connaître les œuvres au plus grand nombre, promouvoir le répertoire contemporain auprès des médias, etc.)
- Fonction de promotion (auprès des programmateurs·rice·s, des agent·e·s artistiques, etc.)
- Fonction d'exploitation (collaborations pluridisciplinaires, synchronisation, etc.)
- Fonction patrimoniale (garder la trace des œuvres, fixer et transmettre les œuvres non-écrites, etc.)

Un nouveau dispositif d'aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires

Elaboré avec les membres du groupe de travail, ce nouveau dispositif vise à soutenir la démarche, l'intention et l'ambition des projets musicaux ou pluridisciplinaires proposant des formes innovantes, porteuses de singularité, de nouveauté ou d'évolution, dans le champ de la musique contemporaine. Son objectif est d'accompagner la prise de risque des producteur·rice·s et/ou des coproducteur·rice·s en palliant leur difficulté à vendre les spectacles avant que la création ait eu lieu, et de les aider à amortir les coûts de création.

Les aides attribuées

En 2022, la Maison de la Musique Contemporaine a bénéficié de l'apport exceptionnel du ministère de la Culture au titre du Plan de relance.

Soutien à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines dans les festivals

Nombre de dossiers déposés : 100

Nombre de dossiers soutenus : 79

Parmi les festivals soutenus :

- 41 festivals dédiés à la création contemporaine
- 38 festivals généralistes

Soutien à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines par les ensembles musicaux

Nombre de dossiers déposés : 58

Nombre de dossiers soutenus : 40

Parmi les ensembles musicaux soutenus :

- 28 ensembles musicaux dédiés à la création contemporaine
- 12 ensembles généralistes

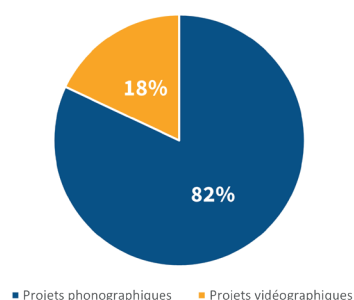
Aide à la production phonographique et/ou vidéographique (printemps et automne)

Deux commissions en 2022

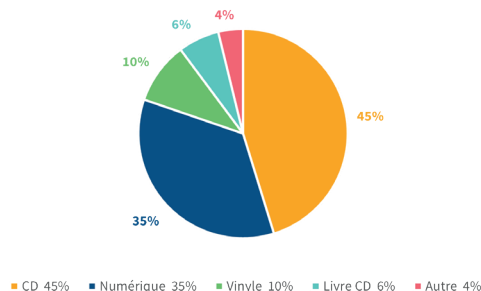
Nombre de dossiers déposés : 120

Nombre de dossiers soutenus : 35

Type de projets soutenus par l'aide à la production phonographique et/ou vidéographique



Les supports des projets soutenus par l'aide à la production phonographique et/ou vidéographique

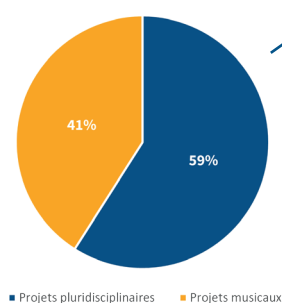


Aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires

Nombre de dossiers déposés : 61 (voir répartition ci-dessous)

Nombre de projets soutenus : 37

25 projets musicaux



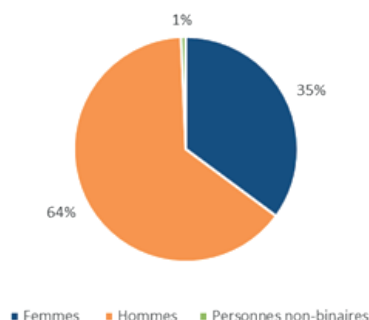
36 projets pluridisciplinaires
dont 16 projets croisant au moins musique et théâtre
dont 15 projets croisant au moins musique et technologies
dont 8 projets croisant au moins musique et danse

Les aides attribuées

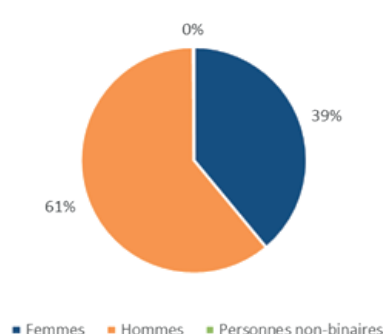
Répartition femmes - hommes - personnes non binares

Parmi les dossiers bénéficiant d'une aide, tout dispositif confondu :

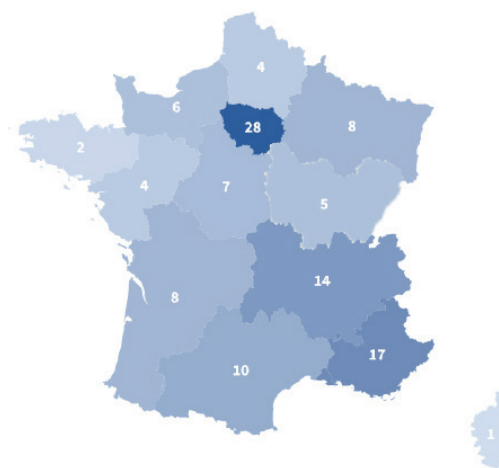
Equipes de direction artistique et de composition



Plateaux artistiques



Implantation territoriale par région des festivals et projets musicaux ou pluridisciplinaires soutenus en 2022



À noter que 2 dossiers soutenus par l'aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires ont eu lieu à l'étranger (Pologne, Norvège).

Constitution d'un groupe de travail dédié à l'insertion professionnelle

La Maison de la Musique Contemporaine a initié une réflexion sur l'insertion professionnelle des acteur·rice·s du secteur contemporain et sur la manière dont elle peut accompagner cette dynamique. Un groupe de travail a été constitué en juillet 2022, composé de personnes représentant des académies, stages, workshops et ateliers, ainsi que de représentant·e·s de la Sacem et du ministère de la Culture.

Construction des parcours d'accompagnement

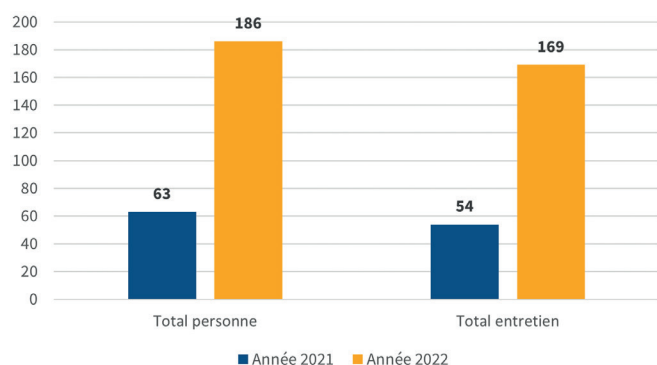
Le pôle a commencé en 2022 (pour un lancement début 2023) un chantier de construction de parcours qui s'inscriront dans une approche holistique d'accompagnement, dans laquelle seront décroisés les aides financières, le conseil et la formation, et dans une démarche globale et transversale avec les autres pôles de la MMC.

Le conseil

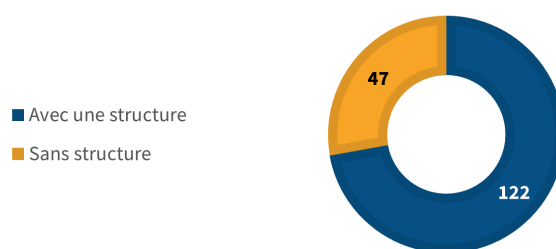
Les rendez-vous conseil

Le pôle propose depuis 2021 un service d'accompagnement au développement de projets artistiques par le biais d'entretiens individuels. Ces entretiens d'une heure ont pour objet l'accompagnement des porteur-euse-s de projet en fonction de l'état d'avancement du projet, sur des questions de structuration, de financement, de diffusion, de fixation et d'informations générales sur l'écosystème de la musique et son fonctionnement.

En 2022, le nombre d'entretiens conseil s'est élevé à 169, pour atteindre 186 personnes, contre 54 entretiens en 2021 pour toucher 63 personnes, soit une multiplication par 3 en 1 an.



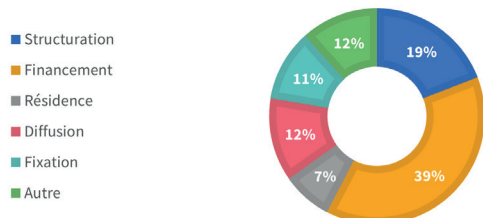
Nombre d'entretien conseil



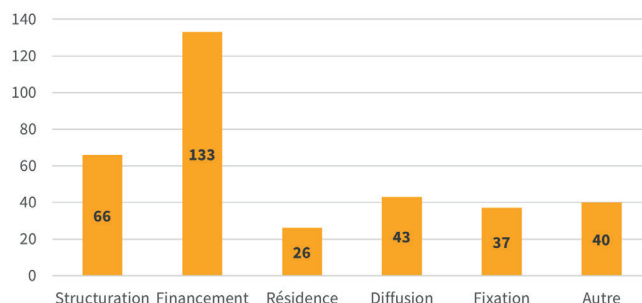
Répartition par structuration

Ces rendez-vous conseil s'adressant à tout-e porteur-euse de projet, les thématiques abordées sont variées et généralement non-exclusives. Ainsi, on observe qu'une majorité des renseignements concernent le financement de projet, suivi de questions de structuration puis la fixation et la diffusion.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les interventions auprès de groupes plus élargis de personnes, tels que dans les classes d'écriture du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, auprès de usager-ère-s de Pôle emploi spectacle du XV^{ème} arrondissement de Paris, ou d'événements professionnels comme New Deal à la Philharmonie de Paris.



Thématiques abordées



Nombre total de thématiques abordées

La formation et l'information

Afin d'être connecté au terrain, de prendre le pouls du secteur tout en musclant son action et d'aller à la rencontre des acteur·rice·s du secteur contemporain, le pôle a animé ou pris activement part à de nombreux événements professionnels en 2022. L'équipe a notamment participé à la Biennale de Piano Collectif (Saint-Denis), au Focus Musique de l'Institut Français (Lyon), à One Voice For Music (Strasbourg), aux Rencontres artistiques transculturelles du festival Les Détours de Babel (Grenoble), à Classical Next (Hanovre, Allemagne), aux journées professionnelles du festival Sœurs Jumelles (Rochefort), à Accord Majeur (Aix-en-Provence), au festival d'Avignon, à la convention MaMa (Paris), au festival Nouveaux Horizons (Aix-en-Provence), à l'Université d'Automne du mouvement H/F (Lyon), à New Deal (Paris), au Salon des Maires (Paris), aux Rencontres nationales ARVIVA (Marseille), aux journées professionnelles des Transmusicales (Rennes).

Cycle d'ateliers « Équipes artistiques et lieux de diffusion : dialoguer pour mieux collaborer »

Avec ce cycle d'ateliers initié en partenariat avec la FEVIS, la MMC fait le pari de l'intelligence collective pour mettre en œuvre une dynamique de coopération à l'échelle des territoires, entre les équipes artistiques dédiées à la musique (ensembles musicaux, collectifs, compagnies, etc.) et les scènes pluridisciplinaires, où chacun·e devient co-auteur·rice de projets communs.

Un premier atelier a eu lieu le 8 décembre 2022 à la Maison de la Culture de Bourges.

Les 360 du Cnm

Les équipes du Cnm proposent tout au long de l'année des ateliers d'information gratuits, auxquels la MMC s'associe. Une première cession commune a eu lieu le 10 octobre 2022, sur le thème suivant : « Comment élaborer un projet en médiation culturelle ? »

Chantiers en cours

Une offre de formation (ateliers, webinaires) et d'information (supports écrits et audio) est en cours de développement.



MÉDIATION ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Grand Prix Lycéen des Compositeurs

Un dispositif en développement et en évolution

Après une édition 2022 encore marquée par la crise sanitaire (rencontres à nouveau possibles dans les établissements mais soumises aux « gestes barrières », Journée Nationale contrainte par le pass sanitaire) mais en tous points satisfaisante (nouveaux critères de sélection, compositeur·rice·s en lice très engagé·e·s, participation stable – **127 établissements** – et rencontres en hausse – **81 contre 46 en 2021**), l'édition 2023 se distingue par un nouveau record d'inscription (**137 établissements**) avec une augmentation significative des collèges participants (**44 pour 93 lycées**, contre 27 pour 102 en 2022). Au total, **5332** élèves étaient inscrits au début de l'édition 2023 (4628 élèves en 2022).

Les évolutions initiées au moment du Covid (ouverture aux collégien·ne·s, évolution des critères et des modalités de sélection, développement des ressources pédagogiques et de la communication destinée aux élèves notamment par le biais de vidéos, rémunération des compositeur·rice·s, appel à créations) portent donc leurs fruits et se poursuivent favorablement.



Élèves à la Journée Nationale © Didier Plowry

À nouveau en présence de public, la Journée Nationale s'est tenue le 7 mars à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, en partenariat avec l'Ensemble intercomporain. Celui-ci a créé la pièce commandée au Lauréat 2021, Vincent David, au sein d'un programme exclusivement contemporain. Plus de **700 jeunes et leurs professeur·e·s** ont participé à cet événement.

Le Lauréat 2022, Fabien Waksman, a remporté les trois Prix (lycéens, collégiens et professeurs).

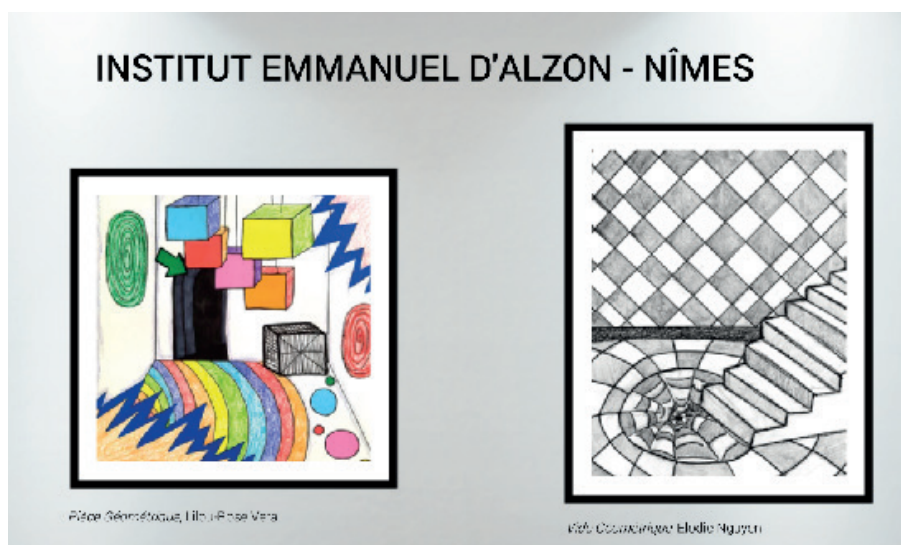
À partir de la rentrée 2022, l'apport de deux nouveaux membres au sein de l'équipe MMC (Vincent Le Beux, responsable de la communication et des partenariats, et Louise Cauchy, alternante en médiation et communication) a permis le développement de nouveaux supports destinés aux réseaux sociaux (vidéos, publications ciblées sur les compositeur·rice·s, Journal de Création de Fabien Waksman) et d'une communication intensive en ligne ainsi qu'auprès de la presse nationale (partenariat avec Les Inrockuptibles) et régionale (large couverture des rencontres dans la presse quotidienne régionale).

À partir de 2023, le Prix des collégiens sera doté d'une commande pour musique de chambre, en partenariat avec ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre.

Cette 24^{ème} édition sera la dernière du dispositif sous l'intitulé du Grand Prix Lycéen des Compositeurs. Un travail d'identité a été initié afin de rendre l'opération plus inclusive, moderne et tournée vers la jeunesse.

Grand Prix Lycéen des Compositeurs

Appel à créations 2022 : 74 œuvres reçues et mises en ligne



Exemples d'œuvres reçues lors de l'appel à créations

Académie de médiation

Former les médiateur·rice·s de demain

Partant de la nécessité et du besoin du secteur de former les futur·e·s professionnel·le·s de la musique, qu'ils soient artistes ou employé·e·s au sein des structures culturelles, la MMC a initié fin 2021 ce complément de formation, non diplômante et destiné à des étudiant·e·s en conservatoire, en master de médiation ou de musicologie, ou se destinant aux métiers de la culture. Composée de 3 modules (répertoire, secteur musical, pratiques de médiation), l'Académie propose de comprendre les richesses de la création musicale en termes de médiation, mais également la place des actions culturelles dans les institutions musicales et les enjeux et ressources de la médiation au service de ce répertoire. Les séances, pensées comme des temps d'échanges ouverts avec des professionnel·le·s du secteur musical ou du spectacle vivant, étaient complétées d'ateliers de médiation fictifs autour de programmes de la saison. L'Académie, basée sur le volontariat, était gratuite et les interventions étaient intégralement prises en charge par la MMC.

9
étudiant·e·s

20
intervenant·e·s

17
séances

Forte d'une réception très positive de la part des étudiant·e·s participant·e·s, l'Académie se prolonge en 2022-2023 autour de deux modules : les territoires de la médiation et les aspects pratiques du métier de médiateur·rice. La dizaine de séances sera complétée de stages au sein de structures partenaires, à la demande des étudiant·e·s désireux·euses de compléter leur apprentissage par un travail de terrain. La formation sera ouverte à de nouveaux·elles étudiant·e·s ou jeunes professionnel·le·s de la médiation.

À terme, l'objectif de l'Académie de médiation est de constituer, tous les ans, un *pool* de jeunes médiateur·rice·s et professionnel·le·s aptes à assurer des médiations en indépendant ou au sein de structures musicales.

Académie de médiation

Former les médiateur·rice·s de demain

En parallèle de cette initiative, le pôle Médiation et développement des publics a été sollicité au printemps par le CNSMDP pour intervenir auprès des classes d'écriture, afin d'informer les étudiant·e·s sur l'environnement institutionnel et les dispositifs de soutien existants. Deux séances ont été organisées avec le pôle Accompagnement et service aux professionnels.

À la rentrée 2023, un partenariat a été initié avec le CFMI d'Île-de-France, pour l'organisation de trois séances destinées aux étudiant·e·s de deuxième année du diplôme de musicien intervenant, autour du répertoire contemporain et de ses enjeux de médiation. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'un projet mené avec une classe orchestre du Val d'Oise, le compositeur David Hudry et la Fondation Royaumont.

Actions dans les Conservatoires (Biennale de piano collectif, médiation au CRC de Pierrefitte-sur-Seine)

La création musicale au cœur des apprentissages musicaux



Partenariat initié durant la pandémie, la Biennale de piano collectif, porté par Fabien Cailleteau, professeur de piano au Conservatoire de Saint-Denis, s'est déroulée du 27 au 30 janvier 2022. Cette Biennale était destinée à valoriser la pratique collective dans l'apprentissage musical. À ce titre, la création musicale et, plus largement, le répertoire contemporain, étaient à l'honneur tous les jours et lors de chacun des événements (tables rondes, concerts, ateliers, etc.).

La MMC a été sollicitée pour assurer la médiation d'un concert de piano contemporain, présentant notamment une création de Fabien Waksman (alors en lice pour le GPLC 2022) ; co-animer un concert radiophonique avec David Christoffel sur les compositrices (avec une autre personnalité en lice pour le GPLC cette année, Graciane Finzi) ; présenter le conte musical *Alice au pays des merveilles* de Florent Nagel ; animer un *speed-meeting* entre professeur·e·s ; et enfin une table ronde sur la médiation du répertoire contemporain, en compagnie de Florentine Mulsant et Alexandros Markeas. Un stand de partitions et d'enregistrements était également tenu par des documentalistes de l'équipe de la MMC, avec une sélection d'œuvres contemporaines pour piano à plusieurs mains.

Ce partenariat, très enrichissant, a permis de faire résonner la musique contemporaine dans un cadre convivial et auprès de populations très diverses, dans différents lieux de Saint-Denis durant quatre journées. Il sera renouvelé pour la prochaine édition, prévue en 2024.

Actions dans les Conservatoires (Biennale de piano collectif, médiation au CRC de Pierrefitte-sur-Seine)

Toujours en Seine-Saint-Denis, la MMC a été sollicitée pour assurer plusieurs temps de médiation au Conservatoire de Pierrefitte-sur-Seine, à l'invitation d'Emmanuelle Tat, professeure de piano et fervente militante de la création musicale. Après l'inauguration de la salle Isabelle Aboulker à l'automne 2021, Cora Joris, musicologue et médiatrice, a présenté, avec les élèves, deux concerts d'œuvres contemporaines, le 23 mars et le 7 décembre. Ce partenariat s'élargira en 2023 avec le CRC de Stains, où enseigne également Emmanuelle Tat.

Le pôle Médiation et développement des publics a également été mobilisé lors des différents échanges menés sur l'enseignement de la composition dans les CRC et CRD, en mars, juin et novembre 2022.

En son(s) quartier

Inscrire la MMC sur son territoire / la musique comme vecteur de lien social

Implantée dans le nord du XVIII^{ème} arrondissement depuis septembre 2021, la MMC est soucieuse de participer à la dynamique culturelle de son territoire d'adoption et d'inscrire son action à destination des publics au niveau local. À ce titre, le pôle Médiation et développement des publics a initié à partir du printemps 2022 une série de rendez-vous pour rencontrer les différentes structures associatives, éducatives et sociales de son quartier afin d'imaginer ensemble et avec la complicité du compositeur Alvaro Martinez Leon, une forme de lien autour de l'écoute et de la pratique sonore avec les habitant·e·s.



Vue du quartier de la porte Montmartre © MMC

Partant de la richesse culturelle du quartier, le projet propose une mise en mouvement des univers qui y cohabitent, se croisent et dialoguent au sein d'un même environnement sonore. Réunissant l'école primaire, le centre d'animation, la bibliothèque, le café associatif, deux associations d'habitant·e·s et l'unité pédopsychiatrique voisine (en partenariat avec l'association Tournesol, Artistes à l'Hôpital), « En son(s) » se veut un point de rencontre, d'échange et de création partagée autour de l'environnement et de l'imaginaire sonore du quartier.

Le projet se décline en quatre étapes :

- **Exploration / Collecte** : entre le mois d'octobre 2022 et mars 2023, Alvaro Martinez Leon, épaulé par le compositeur Tom Bierton, rencontre les habitant·e·s (personnes âgées, enfants, personnes allophones et usager·ère·s des différents services de proximité) pour recueillir leurs témoignages, ressentis et impressions sur le paysage sonore du quartier. La collecte est complétée par des visites du quartier, qui donnent lieu à des prises de son en direct. Cette matière sonore constituera un réservoir de matières qui seront utilisées dans les étapes suivantes.
- **Sonorisation / mise en musique** : à partir du mois d'avril 2023, la matière sonore collectée donnera lieu à des ateliers de créations musicales auprès des différents publics.

En son(s) quartier

- **Réunion / montage** : au cours d'une semaine de stage qui aura lieu durant les vacances d'avril au centre d'animation Binet, les participant·e·s seront invité·e·s à concevoir une petite fiction radiophonique.
- **Restitution / partage** : les créations sonores feront l'objet d'une restitution publique à la Bibliothèque Jacqueline de Romilly le 23 mai. Un temps d'échange autour d'un repas partagé permettra de prolonger la discussion dans un grand mouvement convivial et sonore.

« En son(s) quartier » permettra d'initier un second projet artistique à une échelle plus large, à partir de 2023-2024. Une fois les relations établies avec les différents partenaires du quartier, sera constitué un comité de pilotage pour la création d'un appel à projets de création citoyenne devant s'étaler sur minimum 2 années au sein du quartier.

Parallèlement au projet global, des formes de médiation musicale ponctuelle dans les différents lieux du quartier sont proposées. La première a eu lieu en janvier 2023 dans le cadre des Nuits de la Lecture à la Bibliothèque Jacqueline de Romilly.

Autre dimension du travail local, des partenariats ont été noués avec les différentes médiathèques musicales parisiennes (Médiathèque Musicale de Paris, Médiathèque Hélène Berr, Bibliothèque Andrée Chedid, Bibliothèque Buffon), pour des séries de conférences autour du répertoire contemporain avec Thomas Vergracht, à partir de l'automne 2022.

Groupe de médiation

Un réseau pour valoriser la médiation et ses acteur·rice·s

Né des rencontres successives du pôle Médiation et développement des publics avec les différentes personnes responsables ou chargées des actions culturelles depuis 2020, un groupe de médiation, formé aujourd'hui d'une quarantaine de membres issus de structures spécialisées dans le champ contemporain et s'élargissant désormais à d'autres répertoires, se réunit en visio ou en présentiel pour des temps d'échange d'expériences et d'idées autour du métier et des pratiques de médiation dans le secteur musical.

En 2022, une première réunion en présentiel s'est tenue le 11 mars à la Philharmonie de Paris, réunissant une quinzaine de participant·e·s ; une seconde, centrée sur les supports pédagogiques, a eu lieu le 9 juin à Saint-Etienne. Outre l'échange d'informations et de pratiques, le groupe de médiation est également destiné à porter et défendre les actions culturelles de celles et ceux qui les gèrent au quotidien dans les structures, auprès de leurs directions comme au sein des équipes artistiques et administratives.

À noter que, parallèlement à cette activité, Simon Bernard, chef du pôle, co-anime un groupe de travail dédié aux droits culturels au sein de Futurs Composés. Dans ce cadre, il a participé à une journée sur les droits culturels en milieu rural, qui s'est tenue le 26 septembre à Quincerot.

En partenariat

Podcast - *Une histoire de la musique contemporaine* : vulgariser le répertoire auprès du plus grand nombre



Produite par Thomas Vergracht en partenariat avec France Musique et en relation étroite avec le pôle Promotion et valorisation, cette série de podcasts (11 en 2022) vise à vulgariser auprès du plus grand nombre le répertoire contemporain, de manière décomplexée et vivante.

Fort du succès de la formule, la MMC a proposé de décliner cette production sous forme de conférences en médiathèque.

Musiques en jeu(x) - Le KIT : accompagner et soutenir un projet de médiation musicale et ludique

Le KIT « Musique en jeu(x) » est né de la rencontre entre Clément Lebrun, musicien, musicologue et médiateur, et de l'ODIA Normandie. Suite à des formations destinées aux équipes de relations publiques de lieux pluridisciplinaires désireux de dispenser des médiations à la création musicale, Clément Lebrun a conçu cette mallette comprenant une trentaine de jeux, des objets sonores et trois modules électroniques fabriquées spécialement, pour permettre à n'importe quelle personne, non musicienne, d'imaginer des médiations ludiques à la création sonore pour des publics variés.



Vue du KIT

La MMC, partenaire financier du projet, après avoir accompagné les différentes étapes de conception (réflexion sur les jeux, tests en situation par des membres de l'équipe puis auprès d'établissements scolaires partenaires, contribution aux ressources sur le site du KIT) dispose d'un exemplaire depuis la fin d'année 2022. Il fera l'objet d'une mise à disposition auprès de ses partenaires, en collaboration étroite avec l'ODIA Normandie.

Poursuivant sa réflexion sur les supports pédagogiques et de vulgarisation, le pôle Médiation et développement des publics finalisera début 2023 une frise chronologique interactive de la musique contemporaine.

Encyclopædia Universalis

Fin 2022, un partenariat a été initié avec l'Encyclopedia Universalis, pour la mise à jour des articles relatifs à la musique contemporaine dans les éditions juniors et éducatives de l'encyclopédie ; et pour la conception d'un dispositif de rédaction d'articles encyclopédiques par et pour des élèves de collège et de lycée, à l'horizon 2023-2024.



Maison
de la Musique
Contemporaine

Promouvoir

Accompagner

Sensibiliser